

# FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

## FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE SERVICE CIVIQUE

Cette formation permet à chaque volontaire en service civique de prendre du recul sur son engagement civique et de profiter des échanges avec d'autres jeunes qui vivent la même expérience.

### OBJECTIFS

- Devenir un citoyen acteur de sécurité civile
- Sensibiliser les volontaires en service civique aux enjeux de la citoyenneté.

### CONTENU

Cette formation civique et citoyenne comprend un volet « théorique » qui se décline sous la forme d'ateliers basés sur des échanges et des pédagogies ludiques.

#### PROGRAMME 1 :

*(1<sup>er</sup> et 4 décembre à Chalon sur Saône, 6 et 9 octobre, 19 et 22 janvier 2024, 31 mai et 3 juin 2024 à Talant)*

##### Module 1

###### Le climat : Enjeux et actions

###### Notion engagement

###### Droits et devoirs des volontaires

- Les droits et devoirs des volontaires : le cadre légal et réglementaire du service civique, les missions des volontaires.
- L'engagement : s'engager, comment renforcer son envie d'agir dans la société civile, dans la vie associative ? Les concepts de liberté et d'égalité.
- La citoyenneté : civisme, solidarité, vivre ensemble...
- Le climat : enjeux et actions. Consommer responsable, économiser l'énergie et réduire le gaspillage.

##### Module 2

###### La vie en société, le projet d'avenir

###### Atelier CV

- La vie en société : la démocratie, les relations sur les lieux de travail, l'accès à l'emploi, l'égalité homme-femme, la gestion des conflits, les discriminations.
- Le projet d'avenir : savoir identifier et valoriser ses compétences, adapter son projet à ses compétences et à ses envies, savoir se projeter.
- Atelier CV collectif

## PROGRAMME 2 :

(2 et 5 février à Chalon sur Saône et 24 et 27 novembre, 8 et 11 mars 2024 à Talant)

### Module 1 :

**L'engagement, le civisme et la citoyenneté Santé et développement durable**

**Les droits et les devoirs des volontaires,**

- Les droits et devoirs des volontaires : le cadre légal et réglementaire du service civique, les missions des volontaires.
- L'engagement : s'engager, comment renforcer son envie d'agir dans la société civile, dans la vie associative ? Les concepts de liberté et d'égalité.
- La citoyenneté : civisme, solidarité, vivre ensemble...
- Santé et développement durable : la santé humaine et celle de son écosystème, la Terre. Effets du changement climatique pour la santé humaine. Quid du bien-être individuel et collectif dans un monde où les milieux naturels sont agressés ?

### Module 2 :

**Le projet d'avenir : du projet à l'action**

**Les relations interpersonnelles dans les organisations**

- Le projet d'avenir : savoir identifier et valoriser ses compétences, adapter son projet à ses compétences et à ses envies, savoir se projeter et mettre en place un plan d'actions.
- Les relations interpersonnelles : les relations sur les lieux de travail, l'accès à l'emploi, l'égalité homme-femme, lutter contre les discriminations et inclure les personnes en situation de handicap, formation des stéréotypes et des préjugés.

## PRÉ-REQUIS

- Avoir entre 16 et 25 ans (Conformément à la loi du 10 mars 2010 relative au service civique, tout jeune âgé de moins de 26 ans doit obligatoirement bénéficier d'une formation civique et citoyenne.)
- Être volontaire en service civique au moment de la formation.

## DURÉE ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

- Volume horaire en organisme de formation : 9h00 à 17h00.
- La durée totale de formation est de 2 jours
- Le programme n'est pas le même en fonction des sessions

## CALENDRIER DES FORMATIONS THÉORIQUES

DATES	LIEU
<b>1<sup>er</sup> et 4 décembre (Programme 1)</b> <b>2 et 5 février (Programme 2)</b>	Maison des associations Salle Heutte 4 rue Jules Ferry 71100 CHALON SUR SAONE
<b>6 et 9 octobre 2023 (Programme 1)</b> <b>24 et 27 novembre 2023 (Programme 2)</b>  <b>19 et 22 janvier 2024 (Programme 1)</b> <b>8 et 11 mars 2024 (Programme 2)</b>  <b>31 mai et 3 juin 2024 (Programme 1)</b>	Groupe APSALC Salle Plein Ciel 15 rue des Rétisseys 21240 - TALANT

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation en présentiel de 7 personnes (minimum) à 15 personnes (maximum) avec le respect strict du protocole sanitaire.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à deux semaines avant la date de la formation (en fonction des places disponibles).
- La validation de l'inscription et la convocation seront envoyées dans un délai de maximum deux semaines après l'inscription (hors vacances scolaires et jours fériés).

## TARIFS ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- Frais d'inscription : 100 € TTC par volontaire en service civique (gratuit pour les services civiques portés par le Groupe APSALC et la Fédération Profession Sport Loisirs)

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement des frais d'inscription à la formation, sauf pour les collectivités et les établissements scolaires qui paieront sur facture (par chèque à l'ordre de « APSALC » ou par virement).

Toute désinscription non justifiée (hospitalisation, maladie...) une semaine avant la date de la formation choisie sera facturée 50 € TTC.

## COORDONNÉES ET CONTACT

### Pédagogique :

Aude BERBEY

[formation@apsalc.org](mailto:formation@apsalc.org)

03 80 55 06 68

### Administratif :

Amir HAMOU

[amir.hamou@apsalc.org](mailto:amir.hamou@apsalc.org)

03 80 55 06 62

## INSCRIPTION

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScOYKPLaRstpCZDP\\_HVtvJoMe8HicQEWUVx0PV0S7Tf0FuBw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScOYKPLaRstpCZDP_HVtvJoMe8HicQEWUVx0PV0S7Tf0FuBw/viewform)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

La formation met l'action sur les échanges, la construction des savoirs, le développement de l'esprit civique et citoyen et l'esprit critique de chaque stagiaire.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation de la formation ainsi qu'une attestation seront remises à chaque participant.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Information et adaptation des parcours en fonction des besoins spécifiques auprès de notre référente handicap :

Tania MATHY – [tania.mathy@apsalc.org](mailto:tania.mathy@apsalc.org) – 03 73 75 01 02

## **INDICATEURS DE RESULTAT**

### **En 2019 :**

8 formations du 01/01/2019 au 31/12/2019. Elles ont réuni 106 volontaires en service civique.

### **En 2020 :**

4 formations du 01/01/2020 au 31/12/2020. Elles ont réuni 48 volontaires en service civique.

### **En 2021 :**

7 formations du 01/01/2021 au 31/12/2021. Elles ont réuni 78 volontaires en service civique.

### **En 2022 :**

3 formations du 01/01/2022 au 31/12/2022. Elles ont réuni 41 volontaires en service civique.

**Note de satisfaction globale des apprenants : 8,5/10**

Organisme de formation certifié QUALIOPi depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Version : 21/08/2023